

Procès-verbal du 3^{ème} Conseil d'école Marcel Pagnol – Année scolaire 2019/2020

Lundi 22 juin à 18h

Présents :

École : Mmes Ponroy, Tenain et Valières (enseignantes), M. Icher (directeur)

Mairie : Mme Belmonte (adjointe au maire), Mme Fabry (conseillère municipale), M. Barrué (responsable mairie)

Déléguée départementale de l'éducation nationale : Mme Valet

Représentants des parents :

- F.C.P.E : Mmes Chauvin et Petit

- ALPE : Mmes Berouzi, et Soulé

Présentation des nouvelles élues : Mme Belmonte (adjointe à l'éducation), Mme Fabry (conseillère municipale, déléguée aux conseils d'école), Mme Pochez (adjointe à l'animation et à la jeunesse).

Mme Belmonte remercie le corps enseignant, le service animation, les parents d'élèves pour leur investissement lors de la période difficile que nous venons de traverser.

1- Bilan de la période de mars à juin 2020 :

a) Période de confinement – dispositif « école à la maison »

Lorsque M. Le Président de La République a annoncé le jeudi 12 mars au soir la fermeture des écoles à partir du lundi 16/03, personne n'avait anticipé ce que cela engendrerait. Le dispositif d'école à la maison n'avait pas du tout été travaillé en amont et il a fallu s'organiser en urgence. Le blog de l'école est devenu l'outil principal de transmission du travail. Chaque niveau de classe s'est doté d'une adresse mail afin de faciliter la communication avec les familles. Les parents d'élèves ont salué la très bonne communication collective sur le blog, mais ils relaient aussi les regrets de parents quant au manque de prise de contact individuel des enseignants auprès des élèves durant tout le confinement.

Si, malheureusement, une nouvelle période de confinement devait être mise en place, les parents souhaiteraient que l'équipe pédagogique réfléchisse à renforcer le dispositif d'école à la maison en améliorant la communication individuelle notamment pour entretenir la motivation des élèves. La mise en place d'une classe virtuelle en petite section pour compenser le non-accueil des élèves lors de la reprise du 11 mai au 22 juin a été saluée par les parents concernés.

Le bilan reste largement positif avec l'utilisation d'un outil commun à l'école (le blog) et des photocopies effectuées par l'école pour tous les élèves dont les familles n'avaient soit pas accès à Internet soit pas d'imprimante.

Une convention mairie-parents-école a également permis le prêt de 7 ordinateurs de l'école à des familles n'en ayant pas.

Enfin, du 16/03 au 07 mai, l'école Pagnol a été désignée site pour l'accueil des enfants de personnels soignants notamment. Des enseignants volontaires de toutes les écoles de Plaisance se sont relayés avec le personnel municipal mis à disposition pour accueillir une vingtaine d'élèves dont les parents étaient en 1ère ligne dans la gestion de cette crise sanitaire.

b) 1ère phase du déconfinement - rentrée progressive du 11 mai au 02 juin :

A compter du mardi 12 mai, 10 groupes d'élèves ont été accueillis sur l'école Pagnol dans le respect d'un protocole sanitaire très strict. 76 élèves puis 96 ont été accueillis en continu du 12 mai au

vendredi 29 mai. Pour l'essentiel il s'agissait de groupes d'élèves de CP et CM2. Mais il y avait aussi un groupe de CE1, un autre de CE2 et enfin un groupe de 10 élèves de maternelle.

c) 2^{de} phase du déconfinement avec mise en place d'une alternance :

A partir du 02 juin l'ensemble des classes de l'école a été concerné par une rentrée des élèves en respectant une alternance Groupe A / Groupe B. Seule la classe de maternelle de petite section n'a pu être accueillie, en raison d'un caractère trop restrictif du protocole sanitaire et d'un manque de personnel enseignant.

Près de 300 élèves ont été accueillis (150 lundi-mardi / 150 jeudi-vendredi). Les cours n'ont pas été assurés le mercredi durant cette période pour permettre aux enseignants de continuer à transmettre le travail sur le blog pour les élèves qui n'étaient pas revenus.

Certains élèves, pour répondre aux besoins impératifs des parents, ont été accueillis en continu dès le 02 juin.

Les parents d'élèves regrettent le manque de communication de la mairie durant cette période, notamment concernant l'absence d'accueil le mercredi. La FCPE le regrette d'autant plus qu'elle a sollicité en amont plusieurs fois la mairie, par mail et par courrier, afin d'améliorer la préparation des rentrées et faciliter le lien avec les parents.

Une nouvelle rentrée a été organisée lundi 22 juin avec pour principe l'accueil de tous les élèves en continu. Sur Pagnol le non-retour de certains élèves ne concerne plus que 3 à 4 élèves par classe (voire moins) et ce sont donc plus de 300 élèves qui sont désormais accueillis à l'école. Un point noir subsistait à la maternelle avec le non-retour de 2 enseignantes. Mais l'inspection académique a fait le nécessaire pour trouver une solution de remplacement et avec l'allègement du protocole sanitaire et le retour d'une enseignante supplémentaire, même les élèves de petite section seront accueillis pour finir cette année scolaire si particulière.

Les retours des parents ont été largement positifs durant toute cette période si particulière à gérer.

2- Vie scolaire :

a) Suivi des effectifs – prévision pour la rentrée de septembre 2020

Effectifs Pagnol rentrée scolaire 2020

| | Passages | Départs | Arrivées | Effectifs | <i>Organisation pédagogique</i> |
|---------|----------|---------|-----------|------------|---|
| PS | | | 14 | 14 | 2 classes de maternelle |
| PS→MS | 27 | 2 | 0 | 25 | 1 PS-MS avec 14 PS et 12 MS |
| MS→GS | 13 | 0 | 0 | 13 | 1 MS-GS avec 13 MS et 13 GS |
| GS→CP | 75 | 0 | 3 | 78 | 3 CP à 26 OU 3 CP à 24 et 1 CP-CE1 à 23 avec 6 CP |
| CP→CE1 | 70 | 3 | 1 | 68 | 2 CE1 à 23 et 1 CE1 à 22 OU 2 CE1 à 25/26 et 1 CP-CE1 à 23 avec 17 CE1 |
| CE1→CE2 | 82 | 2 | 1 | 81 | 3 CE2 à 27 |
| CE2→CM1 | 69 | 1 | 0 | 68 | 1 CM1 à 27 / 1 CM1 à 28 et 1 CM1-CM2 à 26 avec 13 CM1 |
| CM1→CM2 | 67 | 2 | 2 | 67 | 2 CM2 à 27 et 1 CM1-CM2 à 26 avec 13 CM2 |
| Totaux | 403 | 10 | 21 | 414 | 16 classes |

Effectifs au 22/06/2020

Le conseil des maîtres a validé l'organisation suivante :

- 2 classes de maternelle : 1 PS-MS et 1 GS-MS (*effectifs à affiner*)
- 3 CP à 24 et 1 CP-CE1 à 23 (avec 6 CP et 17 CE1)

- 2 CE1 à 25/26
- 3 CE2 à 27
- 2 CM1 à 27/28 et 1 CM1-CM2 à 26 avec 13 CM1 et 13 CM2
- 2 CM2 à 27

Mouvement des enseignants : 3 classes vont connaître un changement sur l'école pour palier aux départs de Mme Smith à la retraite, de Mme Colin et de Mme Malié et M. Chassagne qui étaient nommés à titre provisoire sur l'école et qui vont poursuivre leur carrière sous d'autres horizons. Deux enseignantes nouvellement nommées se sont manifestées et l'école attend la nomination d'une troisième collègue.

b) Équipement informatique pour la rentrée 2020 – 2nde photocopieuse

Les classes de CP et CE1 devraient être câblées durant l'été. Le matériel informatique pour équiper ces classes a déjà été commandé : il ne reste plus que le câblage qui a déjà débuté dans certaines écoles. L'équipe pédagogique souhaite vivement que cette installation soit effective à la rentrée de septembre 2020.

La mairie confirme que les travaux sont prévus pour cet été, les vidéoprojecteurs des CE1 sont arrivés, l'équipement des classes de CP est prévu mais sans date précise.

Pour les classes de CM1-CM2, les premières équipées, le renouvellement du matériel informatique se pose déjà. Sur les 4 vidéoprojecteurs placés en 2015, un a déjà été changé et deux donnent de réels signes de faiblesse. En outre le matériel informatique utilisé depuis 2015 mériterait lui aussi d'être changé (ordinateur du bureau de direction et ordinateurs des classes de CM1-CM2).

Depuis le passage de l'école à 16 classes à la rentrée 2019, il était urgent d'équiper l'école d'une seconde photocopieuse. Cela avait été annoncé à la veille du second conseil d'école mais avec la crise sanitaire la livraison n'a pu avoir lieu : le service informatique vient d'informer l'école d'une mise en service d'un second photocopieur lundi 29/06. C'est évidemment une excellente nouvelle pour la rentrée prochaine.

Une commande de tables individuelles a été passée pour la rentrée.

c) Bâtiment scolaire : travaux ou aménagements prévus

La clôture de la zone située derrière les salles informatique-bibliothèque et ALAE est une priorité pour répondre aux exigences de sécurité du plan VIGIPRATE toujours en vigueur. Cette installation est budgétisée et planifiée pour être réalisée au plus tard à la fin octobre 2020.

Il serait opportun que le service des espaces verts procède à une plantation de thuyas pour continuer la haie déjà présente le long du grillage rue des écoles et que la haie déjà en place ne soit pas taillée en hauteur pour que les arbustes arrivent à la hauteur du grillage.

Les parents renouvellent leur demande de réflexion sur des espaces végétalisés dans et autour de l'école et aimeraient participer à des prises de décision sur les essences d'arbres ou arbustes choisis.

L'abri prévu sur le parvis de l'école n'a toujours pas été installé. La FCPE demande une installation la plus rapide possible pour offrir un peu d'ombre en cas de soleil trop fort ou d'abri en cas de pluie intense.

La 1ère proposition des services techniques n'a pas été retenue par les élus, ils sont en attente d'une seconde proposition. Les parents d'élèves demandent à être tenus informés et de pouvoir participer aux discussions.

Enfin, à défaut de repeindre certaines classes durant l'été, il faudrait au moins repeindre la cage d'escalier n°2 qui est la seule partie de l'école n'ayant pas été repeinte lors des travaux de rénovation de 2017.

La séance est levée à 19h30 et se termine par une visite des locaux, notamment la présentation de l'espace qui doit être clôturé avant octobre 2020 et un rapide aperçu de la cage d'escalier n°2.